

	SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE	08 mai 2012
<b>SNPS Info</b>		

## Communiqué de presse

Le SNPS tient à réagir fermement suite aux faits qui se sont déroulés dans la nuit du 06 au 07 mai à SILLY.

Comment est-il possible que 02 policiers, dont un seul a d'ailleurs eu à faire usage de son arme contre son agresseur qui mettait en péril sa vie, aient été privés de leur liberté pendant plus de 12 heures ?

Certains magistrats ne veulent manifestement pas comprendre que de telles décisions aberrantes mettent gravement et pour longtemps en péril la confiance des policiers dans la magistrature.

La Marche bleue à Arlon du 13 avril était déjà pourtant un signal fort vis-à-vis et du monde politique et du monde judiciaire.

Force est de constater que le message n'est pas passé.

C'est la raison pour laquelle le SNPS va interpeller tant la Ministre de la Justice que la Ministre de l'Intérieur.

Il est, en effet, grand temps que le Politique prenne ses responsabilités et que les magistrats du Royaume qui sont censés être les garants des droits et des libertés des citoyens comprennent que les policiers ne sont pas des cibles vivantes et doivent être protégés a vu du métier qu'ils exercent.

Ce ne sera jamais un magistrat qui se trouvera confronté à un forcené armé. Cela n'arrive pas quand on reste assis derrière un bureau !

En outre, le SNPS exige que les magistrats qui prennent des décisions pareilles vis-à-vis des policiers (par exemple en privant des policiers témoins d'un fait de leur liberté) soient également tenus de rendre compte, à moins que les policiers ne soient des sous-citoyens aux yeux de certains !

Jérôme Aoust  
Délégué permanent

Gert COCKX  
Président National